

Déclaration liminaire au CSFPE du 3 mars 2020

Monsieur le Secrétaire d'Etat, Mesdames et messieurs, Chers Camarades,

Nous ne pouvons pas aborder ce CSFPE sans évoquer la situation dans laquelle le Président de la République et le Gouvernement ont placé les Français depuis le samedi 29 février en annonçant l'utilisation du 49-3 pour stopper le débat parlementaire sur la réforme des retraites.

Pour FO, le sujet des retraites et des pensions pour les fonctionnaires n'est pas clos. Nous l'évoquons dans notre déclaration liminaire car nous ne pouvons que regretter et dénoncer le peu de franchise du gouvernement et de votre ministère concernant les fonctionnaires.

Après la remise en cause, dans le 1^{er} projet de texte, du Code des pensions civiles et militaires par ordonnances, des amendements du gouvernement ont été déposés comme celui créant une caisse de retraite pour les fonctionnaires de l'Etat.

Aucune discussion n'a été menée sur ce point et les amendements du gouvernement n'ont jamais été abordés avec les organisations syndicales représentatives.

Mais est-ce vraiment une surprise ? Non, bien entendu, car d'une concertation faussée pendant plus de 2 ans avec Jean-Paul Delevoye en passant par les annonces du Premier ministre au CESE dévoilant l'âge pivot, jusqu'au dernier 49-3, vous n'avez strictement rien à faire des interlocuteurs sociaux, de la représentation nationale et des milliers de citoyennes et citoyens dans les rues depuis des mois contre ce projet de loi.

Pas plus que vous ne daignez répondre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, aux multiples courriers et contributions de Force Ouvrière que vous renvoyez de manière sempiternelle sur le dos de Monsieur Legoff et de la DGAFP, qui bien entendu, ne nous répondent jamais. Peut-être choisissez-vous vos interlocuteurs, si c'est le cas, c'est un bien triste dialogue !

Alors, Monsieur le Secrétaire d'Etat, malgré le mépris affiché par ce gouvernement pour ceux qui ne pensent pas comme lui, nous continuerons de revendiquer en toute indépendance.

De l'augmentation de la valeur du point d'indice, à la revalorisation des carrières en passant par des effectifs supplémentaires et le maintien du Code des pensions civiles et militaires, nous réitérerons sans relâche nos revendications et nos exigences en tant que 1^{ère} organisation syndicale de la Fonction publique de l'Etat.

Fait à PARIS, le 3 mars 2019